

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-SIXIÈME SESSION
Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
45e séance
tenue le
mercredi 27 novembre 1991
à 15 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 45e SEANCE

Président : M. MROZIEWICZ (Pologne)

SOMMAIRE

EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR RELATIFS A
LA SECURITE INTERNATIONALE ET DECISIONS A LEUR SUJET (suite)

CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/46/PV.45
10 janvier 1992

91-61896 0488L (F)

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 35.

POINTS 67 ET 68 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR RELATIFS A LA SECURITE INTERNATIONALE ET DECISIONS A LEUR SUJET

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole aux délégations qui souhaitent expliquer leur position après la décision.

Mme MASON (Canada) (interprétation de l'anglais) : En ce qui concerne le projet de résolution A/C.1/46/L.54, adopté ce matin sans vote, le Canada espère que notre action fournira un nouvel élan aux efforts collectifs de la Première Commission afin de convenir d'une résolution, reflétant les transformations vertigineuses intervenues dans le monde, et surtout de déterminer comment ces transformations pourraient influencer les approches découlant de l'adoption en 1970 de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : La Commission a maintenant terminé son examen des points 67 et 68 de l'ordre du jour.

CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : La Première Commission conclut ainsi l'examen de tous les points de l'ordre du jour qui lui ont été renvoyés.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire de la Commission pour une déclaration.

M. KHERADI (Secrétaire de la Commission) (interprétation de l'anglais) : Afin de faciliter les travaux à ce stade en vue du vote qui se déroulera bientôt à l'Assemblée générale sur les questions de désarmement et sur les autres points dont la Commission était saisie - à savoir l'Antarctique et la sécurité internationale - le secrétariat de la Première Commission élabore actuellement un document officieux présenté sous forme de tableau, intitulé "Rapports de la Première Commission", qui sera diffusé dans quelques jours. Je tiens à souligner qu'il s'agit uniquement d'un document officieux. Il contiendra, sous forme de tableau, les nombres correspondants aux documents "L" adoptés par la Commission avec les nombres correspondants dans les rapports de la Commission dont l'Assemblée sera saisie au moment du vote. Nous espérons sincèrement que cela facilitera et accélérera alors le travail

M. Kheradi

des membres de la Première Commission en plénière. Je voudrais ajouter qu'il s'agit d'une innovation datant de l'an dernier. Les délégations lui ayant réservé bon accueil, nous avons l'intention de reprendre ce précédent.

De plus, j'aimerais faire consigner au procès-verbal qu'au besoin la ventilation consolidée des incidences financières des projets de résolution ou de décision adoptés par la Première Commission sera publiée ultérieurement dans un document de conférence.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant de la Jordanie, qui s'exprimera au nom du Groupe des Etats d'Asie.

M. JOMA (Jordanie) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Président du Groupe des Etats d'Asie, j'ai l'honneur et l'avantage de vous féliciter, Monsieur le Président, pour la compétence, la décontraction et la diligence avec lesquelles vous avez dirigé les travaux de la Première Commission. J'aimerais également exprimer notre reconnaissance aux Vice-Présidents, M. Sedfrey Ordonez, des Philippines, et M. Ahmet Alpman, de la Turquie, ainsi qu'à notre rapporteur, M. Pablo Emilio Sader, de l'Uruguay. Ils ont tous contribué au déroulement efficace et productif des débats de la Commission.

La reconnaissance du Groupe va également à M. Vasiliy Safronchuk, Sous-Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité, et à M. Yasushi Akashi, Sous-Secrétaire général aux affaires de désarmement.

Les travaux de la présente session de la Première Commission ont été menés dans une atmosphère professionnelle et dans un esprit de dialogue et de compréhension, ce qui explique qu'un grand nombre de projets de résolution aient pu être adoptés par consensus.

Nos derniers remerciements, mais non les moindres, sont chaleureusement adressés au secrétariat de la Commission et aux divers fonctionnaires qui lui sont attachés, notamment les interprètes et le personnel technique qui, par leur efficacité et leur coopération, ont permis à la Commission d'accomplir ses travaux avec une diligence et un professionnalisme remarquables.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant de la Yougoslavie, qui s'exprimera au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

M. ZUGIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : La délégation yougoslave, en sa qualité de Président du Groupe des Etats d'Europe orientale, est heureuse de vous exprimer au nom du Groupe et en son nom propre, toutes nos félicitations pour la manière efficace et productive dont vous avez dirigé les travaux de cette importante commission.

Je voudrais exprimer toute notre reconnaissance au Vice-Président de la Commission et à notre rapporteur. Je voudrais également remercier le Secrétaire de la Commission, M. Sohrab Kheradi, et son personnel compétent, sans la collaboration duquel notre travail n'aurait pas été possible.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Jamaïque, qui s'exprimera au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

Mme THOMAS (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Alors que nous touchons au terme de la session de cette année de la Première Commission, je souhaite, au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, vous remercier sincèrement pour la manière efficace avec laquelle vous avez dirigé les travaux de cette commission. Je voudrais également exprimer toute notre gratitude au Vice-Président et au Rapporteur pour leurs contributions précieuses à nos travaux, et remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires du désarmement, M. Yasushi Akashi, et le Secrétaire de la Commission, M. Sohrab Kheradi, et son personnel, dont les compétences ont contribué au bon fonctionnement de la Commission.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le personnel de conférence et les interprètes, sans lesquels nous aurions été sérieusement handicapés dans nos travaux.

Cette année, nous avons pu travailler dans un plus grand esprit de coopération et de compromis, ce qui a contribué au succès de nos délibérations.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande, qui s'exprimera au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

M. ADANK (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, je suis très heureux de saisir cette occasion de m'associer aux autres groupes qui vous ont exprimé leur reconnaissance pour la manière habile et minutieuse avec laquelle vous et les membres du bureau avez dirigé les travaux de la Première Commission à cette session. Nous sommes également reconnaissants pour la contribution apportée à nos travaux par le Secrétaire général adjoint, M. Akashi, par le Secrétaire général adjoint, M. Safronchuk et par le Secrétaire de la Commission, M. Kheradi, ainsi que par les autres membres du Secrétariat. Nos remerciements vont également aux interprètes et au personnel technique, dont les services efficaces nous ont permis de travailler.

Au cours de la présente session, les travaux de la Première Commission ont été marqués par un très haut niveau de coopération et une plus grande compréhension mutuelle entre les délégations. La Commission a travaillé de manière très productive, avec un ordre du jour chargé; elle termine tôt ses travaux et c'est un hommage rendu à la qualité de votre présidence.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant du Gabon, qui s'exprimera au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

M. MBA ALLO (Gabon) : Au nom du Groupe des Etats d'Afrique et au nom de ma propre délégation, j'ai l'honneur et le privilège de vous exprimer notre très haute appréciation pour la façon remarquable dont vous venez de diriger les travaux de cette importante commission, au cours de la présente session de l'Assemblée générale. L'esprit de modération et de compromis qui a marqué les travaux de la présente session de la Première Commission a été fondamental pour arriver à une solution en ce qui concerne les différentes questions complexes et délicates qui ont été soumises à notre examen. Nous sommes fiers que sous votre direction éclairée la Première Commission ait pu faire un travail si fructueux et, au nom du Groupe africain, je tiens à vous en féliciter. A cet hommage que vous avez ainsi mérité, nous aimerions associer le Vice-Président et le Rapporteur du bureau. Nous avons aussi le plaisir d'exprimer notre grande reconnaissance au personnel du Secrétariat auprès duquel nous avons toujours rencontré un dévouement à toute épreuve et une totale coopération.

M. Mba Allo (Gabon)

Nous aimerions remercier également et d'une manière toute particulière tous les interprètes qui se sont consacrés corps et âme à leur travail sans lequel il aurait peut-être été impossible à une assemblée dont les membres parlent des langues différentes de travailler convenablement.

Et puisque l'année 1991 tire à sa fin, je voudrais saisir cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'à toutes les délégations, les meilleurs voeux de Noël et de Nouvel An du Groupe africain.

Je tiens pour conclure à remercier tout particulièrement la présidence pour l'attention particulière qu'elle a bien voulu témoigner à notre groupe.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le moment est venu pour moi de faire ma déclaration de clôture. Nous avons achevé le programme de travail de la quarante-sixième session de la Première Commission et, avec l'autorisation de la Commission, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions personnelles concernant nos travaux et nos réalisations.

Les délibérations de la Première Commission au cours de la présente session ont souligné la prise de conscience croissante du fait que les Nations Unies sont bien placées pour jouer un rôle d'avant-garde dans la mise en oeuvre de mesures de coopération sur un certain nombre d'anciennes questions dans les domaines du désarmement et de la paix internationale. Sur la base des travaux réalisés ici à cette session, il semble que la Commission a pris rang à l'avant-garde des efforts visant à ouvrir une nouvelle voie dans des domaines tels que la transparence et les transferts internationaux d'armes. En fait, le relèvement du degré d'accord constaté à la Commission au cours de la présente session souligne l'importance croissante de cet organe. En prenant acte des réalités mouvantes des années 1990, la Commission a choisi par conséquent sans équivoque la réconciliation, le compromis et l'action concertées.

Dans l'ensemble, on peut dire que l'ordre du jour de cette année en matière de désarmement a été bien rempli et satisfaisant. La démarche constructive adoptée par les délégations révèle le désir de maintenir les problèmes vitaux du désarmement au centre de l'attention en évitant d'y introduire des questions nouvelles sans intérêt pratique. Cela indique également que les Etats Membres ont commencé à se pencher sérieusement sur des

Le Président

questions qui se prêtent à un examen multilatéral et qui pourraient trouver des solutions pratiques dans un proche avenir, ce qui les distingue des questions auxquelles on ne peut espérer apporter une solution immédiate.

Le Président

A mon avis, à la présente session, la Première Commission n'a pas simplement réagi par réflexe aux changements rapides intervenus ces derniers temps dans le domaine du désarmement, mais a saisi ce que beaucoup qualifient d'occasion critique de la période de l'après-guerre froide pour tracer le futur programme de désarmement. Ce faisant, la Commission semble étendre le champ de ses activités, allant des questions nucléaires traditionnelles à des questions telles que la prolifération des armes de destruction massive, les armes classiques et le désarmement régional.

Au cours de sa quarante-sixième session, ce mouvement s'est ressenti dans la formulation d'un certain nombre de projets de résolution présentés par les délégations. Par exemple, dans un projet de décision, la Commission a reconnu l'importance du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en recommandant la formation d'un comité préparatoire en 1993 en vue de la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité de 1995. Dans le projet de résolution relatif aux armes biologiques, la Commission a souligné l'importance, notamment, de la création d'un groupe spécial d'experts gouvernementaux à la troisième Conférence des parties chargées de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, afin d'identifier et examiner les mesures de vérification possibles pour la Convention. Dans le projet de résolution concernant les armes chimiques, la Commission a prié instamment la Conférence du désarmement de régler les questions en suspens afin de parvenir à un accord définitif sur une convention d'interdiction des armes chimiques durant la session de 1992 de la Conférence du désarmement.

On a pu constater que des divergences continuent de subsister à la Commission sur nombre des questions nucléaires traditionnelles, telles que la question d'une interdiction complète des essais nucléaires; mais, même là-dessus, les auteurs du projet de résolution ont, pour la première fois et à l'issue de consultations très poussées, réussi à se mettre d'accord et à soumettre un seul texte unifié.

Les événements extraordinaires qui se sont produits au Moyen-Orient et ailleurs ont également mis en relief la menace que constituent l'accumulation des armes classiques et les transferts internationaux d'armes incontrôlés. C'est ainsi que pays développés et pays en développement ont participé à l'élaboration d'un projet de résolution dans lequel le Secrétaire général a

Le Président

notamment été prié d'établir et de tenir, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, un registre universel et non discriminatoire des armes classiques. Ce projet de résolution constitue à mon avis un tournant décisif, en ce qu'il traduit l'engagement sincère des Etats Membres de toutes les régions du monde de prêter sérieusement attention à la menace que représente l'accumulation d'armes classiques.

La volonté de se débarrasser des anciens clichés et de s'engager sur la voie de l'exploration de nouveaux moyens de parvenir au désarmement est clairement apparue dans le cas de presque toutes les questions examinées par la Commission. Grâce aux mesures subtiles mais importantes prises par les Etats Membres, nous avons assisté à un changement de leur philosophie en matière de désarmement et des schémas de vote; on a également constaté qu'ils étaient beaucoup mieux disposés à accepter une plus large divergence de vues sans se cramponner aux positions dans le contexte d'une polarisation politique.

Encore une fois, les questions nucléaires ont dominé à la présente session, puisqu'un tiers environ de tous les projets de résolution qui ont été adoptés portaient sur les armes nucléaires. Néanmoins, il est clair également que l'accent mis sur les diverses questions relevant de cette vaste rubrique s'est réparti différemment. De plus en plus, ce sont les domaines spécifiques qui retiennent l'attention, tels que la non-prolifération et les réductions véritables des armes nucléaires, cette dernière question méritant une attention particulière étant donné les initiatives unilatérales prises récemment par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, initiatives dont la communauté internationale s'est félicitée.

Plusieurs délégations ont parlé de la nécessité urgente de faire porter l'attention de la communauté internationale sur les problèmes des armes classiques, les transferts d'armes en général et la transparence en particulier; les effets positifs des mesures propres à accroître la confiance sont de plus en plus reconnus; le débat sur la relation entre le désarmement et le développement a franchi les limites du cadre théorique pour entrer dans les domaines pratiques plus vastes de la conversion et de la réduction des dépenses militaires aux fins du développement pacifique. L'attitude positive à l'égard de la conclusion, le plus rapidement possible, d'un traité d'interdiction des armes chimiques mérite d'être particulièrement relevée. La

Le Président

Commission a eu le sentiment que, compte tenu des faits nouveaux positifs intervenus récemment, les conditions étaient peut-être maintenant réunies pour permettre la mise au point définitive de la convention dans un proche avenir. Des progrès importants ont aussi été enregistrés en ce qui concerne le renforcement de la Convention sur les armes biologiques lors de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention.

Au cours des délibérations sur la question de l'Antarctique, la plupart des délégations se sont félicitées de la compréhension mutuelle et de l'appui croissants manifestés en faveur du maintien de l'Antarctique en tant que réserve naturelle pacifique. De surcroît, il a été largement souligné qu'il fallait assurer la protection et la conservation de l'environnement antarctique et de ses écosystèmes tributaires et associés au profit de l'humanité tout entière. Malgré cette évolution favorable, les positions de divers Etats ou de groupes d'Etats ont continué de diverger sur certains aspects de cette question. Cela se reflète dans le fait que le consensus sur ce point n'a pas pu être atteint lors des délibérations de la Commission. Il est toutefois évident que la signature du Protocole de Madrid en octobre dernier représente un grand pas en avant, qui reflète le rapprochement de positions traditionnellement divergentes sur la question de l'Antarctique.

En matière de sécurité internationale, plusieurs Etats Membres ont mis en relief la nécessité de définir un nouveau système de sécurité pour la période de l'après-guerre froide, notamment en ce qui concerne le rôle que les Nations Unies pourraient jouer dans un tel régime. Comme on l'a fait remarquer à juste titre, la Première Commission continue de porter une responsabilité particulière en ce qui concerne les questions de désarmement et de sécurité internationale en tant qu'instance pertinente de l'Assemblée générale. Le fait qu'une notion plus large de sécurité englobe plusieurs éléments importants qui sont examinés séparément par d'autres organes des Nations Unies ne devrait aucunement diminuer cette responsabilité. En abordant, à la présente session, la question de la sécurité dans une optique nouvelle, nous avons fait un pas dans la bonne direction, et la Première Commission est à la fois l'endroit et l'occasion appropriés pour les Etats Membres d'élaborer leurs points de vue et de présenter leurs observations sur les principaux aspects de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour faire observer que la Commission a confié à nouveau au Département des affaires de désarmement un certain nombre de tâches et de responsabilités importantes, ce qui montre la confiance que les Etats Membres continuent de porter au Département et au Secrétariat.

Le Président

A ce stade, permettez-moi de faire quelques remarques sur la question d'une plus grande rationalisation de la Première Commission. Comme les représentants le savent, cette question particulière n'a été examinée à cette session dans aucun cadre officiel. Cependant, l'atmosphère qui prévaut et le nouvel ordre international qui se manifeste ont permis une rationalisation de fait de nos travaux et de nos procédures. C'est évident dans les résultats de nos travaux. Comme je l'ai déjà dit, il y a trois ans, 74 projets de résolution ont été présentés à la Première Commission par les Etats Membres; il y a deux ans, il y en a eu 64; et l'année dernière, 54 projets de résolution et de décision ont été présentés. A la présente session, 48 projets de résolution et de décision ont été présentés. Parmi eux, deux projets de résolution et un projet de décision n'ont pas été mis aux voix, et 26 ont été adoptés sans vote par la Commission, chiffre qui représente presque 58 % du nombre total des projets de résolution adoptés.

Des suggestions intéressantes et pertinentes ont été faites sur la procédure à suivre dans l'examen des questions du désarmement et de la sécurité, afin de rationaliser les travaux de la Commission d'une façon qui fasse ressortir les relations étroites qui existent entre ces deux grandes questions de notre ordre du jour. Dans ce contexte, je tiens particulièrement compte des déclarations faites récemment par les représentants du Canada et de la Nouvelle-Zélande. Sur la base des suggestions qui ont été faites, j'ai l'intention d'entamer des consultations, tant ici qu'à Genève, avec les délégations et les groupes de délégations sur les questions relatives à une plus grande rationalisation des travaux de la Commission. Dans ce processus, je compte sur la coopération du Secrétaire de la Première Commission, M. Sohrab Kheradi, dont l'expérience, qu'il a acquise au cours des années sur ces questions, sera très utile pour moi comme pour la Commission dans son ensemble.

En tant que Président de cette session, je ne saurai terminer mes travaux sans remercier sincèrement les personnes qui ont collaboré étroitement avec moi pendant ces derniers mois. Tout d'abord, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux délégations pour leur coopération et leur appui. J'ai eu le privilège de servir avec mes collègues du bureau, les deux Vice-Présidents, l'Ambassadeur Ordoñez, des Philippines, et M. Alpman, de la Turquie, ainsi que le Rapporteur de la Commission, M. Sader, de l'Uruguay.

Le Président

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général adjoint des affaires de désarmement, M. Yasushi Akashi, et au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité, M. Vasiliy Safronchuk, pour leur appui et leurs conseils.

Je pense que tous les membres de la Commission s'associeront à moi pour rendre hommage au Secrétaire de la Commission, M. Sohrab Kheradi, dont les conseils ont contribué à un déroulement harmonieux du programme de travail de la quarante-sixième session. Je veux qu'il sache combien la Commission et moi-même lui sommes reconnaissants. J'apprécie aussi beaucoup la contribution apportée par ses collègues - en particulier, le Secrétaire adjoint, M. Sattar, M. Ion, M. Lin, M. Ishiguri, M. Alasaniya, Mme Patil, M. Biggs, Mme Brosnakova, et Mme Amaritnart, pour leur travail méritoire.

J'exprime également ma reconnaissance aux fonctionnaires des conférences, aux interprètes - que je remercie beaucoup -, aux rédacteurs de procès-verbaux, aux attachés de presse, et à tous ceux qui ont permis à la Commission de travailler efficacement.

Les fêtes de Thanksgiving et de Noël approchent, j'en profite donc pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur.

Je suis profondément convaincu que la Première Commission a achevé quelque chose de très important. Une fois de plus, permettez-moi de vous remercier de votre coopération et de votre travail. C'est un privilège pour moi que d'avoir assumé la présidence de cette commission.

La séance est levée à 16 h 5.